

LA LETTRE DU BANC D'ARGUIN

N° 7 – Mars - Avril 2000



Le travail de terrain qui devient de plus en plus intense ainsi que les contraintes liées à la diffusion de la Lettre du Banc d'Arguin, que nous voulons la plus large possible, nous ont amenés à en réduire la périodicité qui sera désormais bimestrielle. Ce document de liaison entre le Parc National du Banc d'Arguin et ses partenaires est devenu au fil des jours une lettre d'information pour tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de préservation du PNBA.

Les dossiers en cours

- Le Groupement coopératif lanches des Imraguen s'est réuni en Assemblée générale le 11 avril 2000 en présence du Directeur du Parc National du Banc d'Arguin et de Monsieur Ahmed Merahba Ould Mahmoudi, maire de la commune de Mamghar. Cette Assemblée générale s'est passé dans de bonnes conditions et de nombreuses décisions allant dans le sens d'une poursuite normale des activités ont été prises. Le Directeur a informé l'Assemblée de la limitation à 110 du nombre total de lanches sur le Parc National du Banc d'Arguin. Il est à signaler la construction en cours de 2 lanches de type "Ichiglane" qui doivent remplacer les épaves des villages d'Arkeïss et d'Awguej. Enfin, après la présentation du bilan de l'année 1999, le bureau du Groupement coopératif a été renouvelé.
- L'Atelier Régional sur la Gestion Durable des Raies et Requins en Afrique de l'Ouest, organisé par la FIBA avec l'appui de l'UICN et du WWF, en collaboration avec la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP), aura lieu du 26 au 28 avril 2000 à Saint-Louis du Sénégal. Cet atelier regroupe des professionnels de la pêche et du commerce des produits des sélaciens, des scientifiques et des administrateurs des pêches. Il doit faire le point sur l'historique de l'exploitation, la situation socio-économique actuelle des acteurs de la filière et produire des recommandations pour une meilleure gestion de la ressource et un appui à la reconversion des acteurs spécialisés. Ses conclusions seront intégrées au Plan d'Action Régional pour la Conservation des Requins actuellement préparé par la CSRP.
- Les 29 et 30 avril 2000, sur l'initiative de la FIBA, de l'UICN et du WWF, se tiendront à Saint-Louis du Sénégal deux journées de réflexion sur les priorités en matière de conservation pour la zone côtière ouest - africaine. Seront présents les organismes de conservation, les représentants des aires protégées et du Réseau Ouest - Africain de Planification Côtière.
- La Banque Mondiale a manifesté son intérêt pour travailler avec le PNBA à l'identification et la mise en œuvre d'un projet de micro - crédit au bénéfice des populations résidentes du Parc. Le travail d'identification du projet se basera sur une étude de l'endettement des Imraguen réalisée en 1999 par Fodié Diagana.
- Suite à la réunion des bailleurs de fonds du PNBA tenue le 12 décembre 1999, une mission de la Coopération Allemande a séjourné en Mauritanie du 18 mars au 8 avril. Les objectifs de cette mission, emmenée par Evy THIES de la GTZ, était de formuler un projet d'appui au PNBA. Après une série d'entretiens au siège du Parc, une tournée de terrain a permis de visiter tous les villages du PNBA les 22 et 25 mars. Au cours d'un atelier de concertation organisé par la Représentation de la GTZ en Mauritanie, les objectifs du projet ont été définis comme suit : (i) appui à la structuration institutionnelle ; (ii) renforcement des capacités et planification opérationnelle ; (iii) utilisation durable des ressources vivantes ; (iv) autonomie financière. Le projet pourrait démarrer à la fin de l'année en cours.

Le Parc National du Banc d'Arguin, patrimoine de l'humanité....

Monsieur Mohamed Ould Bouceïf, directeur du PNBA, a effectué une mission du 11 au 18 mars à la Tour du Valat, Arles (France) siège de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin et à Genève. Cette mission qui entre dans le cadre des concertations entre le PNBA et la FIBA a permis de faire un tour d'horizon des questions relatives au partenariat entre les deux institutions. A Genève, le Directeur a eu des séances de travail avec le Secrétariat de la Convention RAMSAR, le WWF et l'UICN en vue notamment des préparatifs de la cérémonie du don à la terre du Parc National du Banc d'Arguin qui doit avoir lieu en fin d'année.



La Direction du Parc accorde beaucoup d'importance à la mise en œuvre de sa stratégie d'écotourisme. Suite à un travail de collaboration avec un architecte spécialisé, une mission de terrain a été réalisée du 22 au 24 avril par le Conseiller technique chargé de la Conservation, le Conseiller scientifique et un opérateur touristique national afin d'étudier les sites d'implantation.



Nouvelles en vrac ...

Visites sur le Parc...

- ⇒ L'Ambassadeur de la République Populaire de Chine s'est rendu sur le Parc du 23 au 25 avril.

Missions scientifiques et techniques ...

- ⇒ Du 22 au 25 avril, le Directeur du PNBA et le Conseiller Scientifique ont accompagné sur le terrain le Chef du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Nouakchott. Cette mission de suivi de projet a permis à Mr M. Dadouche de se rendre compte concrètement des progrès réalisés dans la mise en œuvre des financements Coopération Française et d'autres projets que celle-ci suit avec beaucoup d'intérêt.
- ⇒ Messieurs Amadou Saine (Département des Pêches de la Gambie) et Ibrahima Niamadio (Direction de l'Océanographie et des Pêches Maritimes du Sénégal) ont été accueillis par le PNBA pendant six jours, dont trois sur le terrain. Les méthodologies élaborées depuis 1998 par le Centre National de Recherche Océanographique et des Pêches (Mauritanie) et la cellule scientifique du PNBA pour le suivi de la pêche et des populations de raies et requins seront utilisées dans le cadre d'un projet d'étude de la pêche aux sélaciens sur les côtes gambiennes qui débutera en mai 2000.
- ⇒ Les enquêtes mobiles pour l'échantillonnage des captures de la pêche artisanale à Nouakchott et aux Pk 28, 65 et 90, dans le cadre du projet ACGEBA (Coopération Française), ont repris le 13 mars sous la coordination du CNROP. Elles avaient été interrompues en juillet 1998 suite à des problèmes de mise en œuvre de la convention de financement.
- ⇒ Abou Gueye, Chef du service de la conservation et Mohamed Camara, agent de conservation, ont participé du 31 mars au 17 avril, à Huelva en Andalousie (Espagne), au 3ème atelier Eurosite sur la spatule blanche et à un stage sur les aménagements et la conservation des zones humides organisé par Marismas del Odiel (Huelva). Abou Guèye a présenté une communication sur le suivi de la spatule blanche au Parc National du Banc d'Arguin

- ⇒ Mohamed Mahmoud Ould Yehdih, Chef d'antenne du PNBA à Nouadhibou, a participé du 24 au 28 mars 2000 au 3ème atelier des sites Ramsar Atlantique qui s'est tenu consécutivement à Merja Zerga (Maroc) et à Cadix (Espagne). Thème de l'atelier : exploitation des ressources naturelles dans les zones humides littorales par l'homme et les animaux. A cette occasion, Mohamed Mahmoud Ould Yehdih a présenté une communication portant sur les causes du déclin du mulot au large des côtes mauritaniennes.
- ⇒ Monsieur Pierre Campredon, Secrétaire Exécutif de la FIBA, a séjourné à Nouakchott, du 18 au 25 avril, dans le cadre de ses missions de suivi de projets au PNBA.
- ⇒ Monsieur Yves Bret, assistant technique construction et réparation de lanches, séjourne au PNBA, du 9 mars au 8 mai dans le cadre de missions périodiques de suivi du projet lanche.

Réunions...

- ⇒ Le Responsable du projet de recherche sur les raies et requins et le Conseiller scientifique et technique ont participé, les 21 et 22 mars, à un séminaire sur le Code de conduite FAO pour une pêche responsable organisé par la DEARH du Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime.
- ⇒ Une réunion de suivi de l'accord de partenariat DSPCM / PNBA en matière de surveillance maritime s'est tenue le 26 mars 2000.
- ⇒ Une mission allemande de prospection sur les potentialités touristiques de la Mauritanie a tenu une réunion avec la direction du Parc National du Banc d'Arguin les 2 et 3 avril 2000.
- ⇒ Le Conseiller scientifique et technique a participé à une réunion de deux jours avec les assistants techniques de la Coopération Française et des chercheurs de l'IRD travaillant dans le secteur de la pêche au niveau de la sous-région. Ce séminaire, tenu à St Louis (Sénégal) les 19 et 20 avril, a été l'occasion d'échanges d'informations et d'expériences, et de mettre sur pied un réseau de communication qui fonctionnera par courrier électronique.



Recrutements...

- ⇒ Le Parc National du Banc d'Arguin a procédé aux recrutements ci-après :
- Chef du Département Administratif et Financier : M. Fansory Koné, spécialiste des opérations de banque, diplôme supérieur d'économie bancaire, diplôme de capacité bancaire, DESS bancaire, Directeur à la BCM et précédemment Représentant de cette institution à Paris.
 - Chef du Département Coordination Scientifique : M. Abdelkader Ould Mohamed Saleck, Ingénieur agronome (INA – Paris Grignon) et Docteur en Science du sol (INRA – Université d'Orléans), Enseignant - chercheur à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Nouakchott. Ce recrutement permettra d'une part la mise en place d'une coordination scientifique efficace au niveau du PNBA et d'autre part, de renforcer les liens, déjà étroits, avec la FST.

Divers...

- ⇒ la DEUTSCHE WELLE a réalisé un tournage documentaire au Parc National du Banc d'Arguin, du 3 au 6 avril, dans le cadre de la préparation de la participation de la Mauritanie à l'exposition universelle HANOVRE 2000.
- ⇒ Une équipe portugaise de production de films documentaires de "l'Akademya Lusoh-Galaktika" a réalisé un tournage à Agadir (île d'Arguin). Ce documentaire sur les routes de l'or à travers le Sahara devrait relater la présence portugaise en Mauritanie dont les ruines du Fort d'Arguin constitue un vestige remarquable.
- ⇒ Messieurs Rémi Bosc et Rémi Courtial, tous les deux anciens élèves de l'École Nationale Supérieure de Géologie de Nancy, ont effectué, du 7 au 22 mars, une traversé Nord - Sud du Parc en kayak de mer.
- ⇒ Le 26 avril, le Conseiller scientifique et technique a tenu une conférence sur le Parc National du Banc d'Arguin dans le cadre de la semaine du Club de géographie du Département de géographie de l'Université de Nouakchott.

Informations requins...

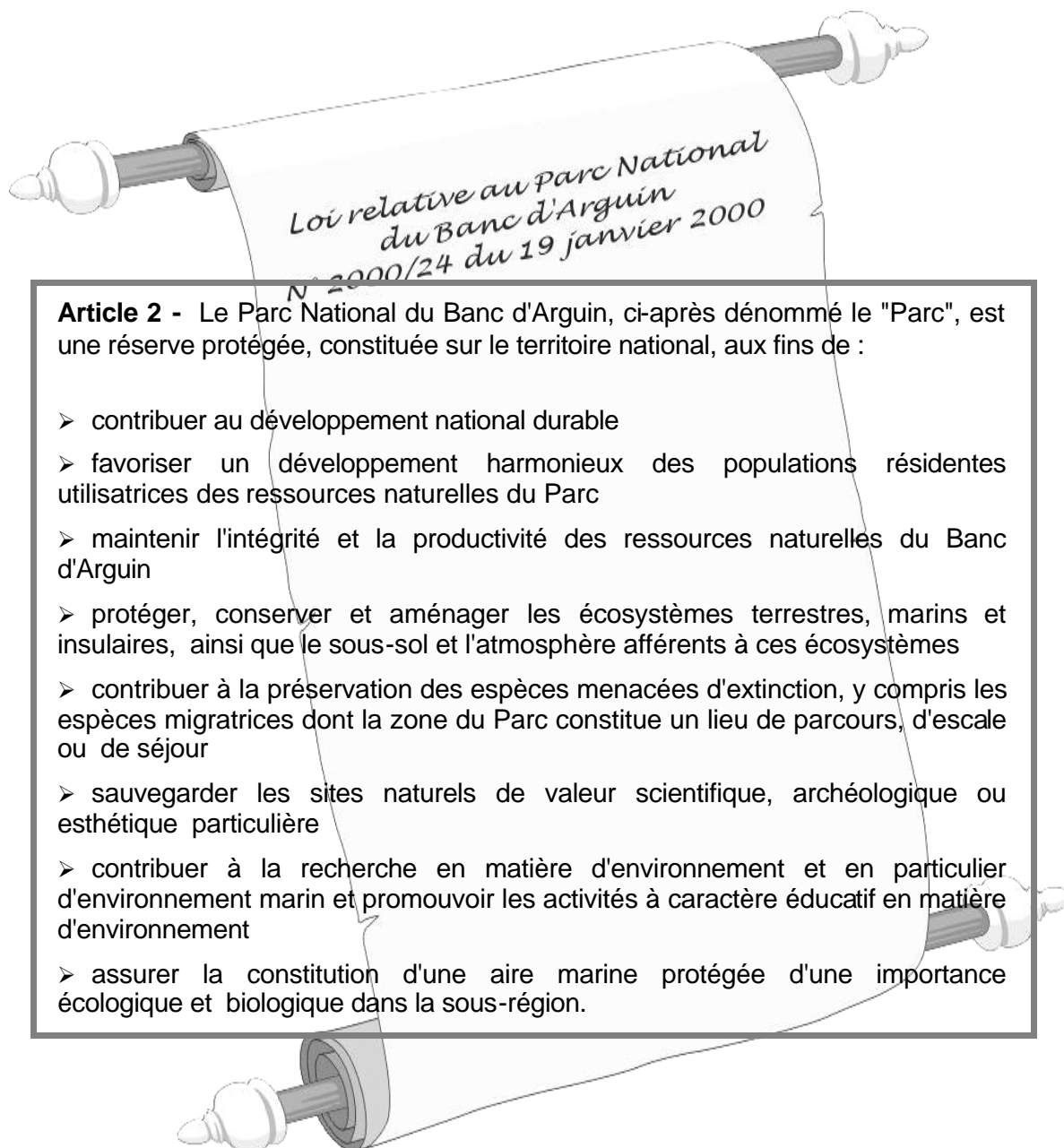
Le requin marteau, *Sphyrna lewini*, est une des espèces de sélaciens menacées par les activités de pêche à l'intérieur et hors du Parc. Les individus capturés par les pêcheurs résidents du PNBA sont le plus souvent des juvéniles de petite taille. Ceci semble indiquer que cette zone serait un lieu privilégié de grossissement pour l'espèce.

Bien que les pêcheurs du Parc se soient engagés depuis octobre 1998 à remettre à l'eau les requins marteaux de moins d'un mètre, cette mesure est peu efficace. En effet, un requin pris dans un filet meurt asphyxié rapidement par manque d'oxygénation du sang.





La nouvelle loi relative au Parc National du Banc d'Arguin donne à cette institution un cadre juridique complet qui lui permettra de remplir plus efficacement les missions qui lui ont été confiées par le Gouvernement mauritanien. Ces missions sont exposées dans l'article 2 de la loi.



Article 2 - Le Parc National du Banc d'Arguin, ci-après dénommé le "Parc", est une réserve protégée, constituée sur le territoire national, aux fins de :

- contribuer au développement national durable
- favoriser un développement harmonieux des populations résidentes utilisatrices des ressources naturelles du Parc
- maintenir l'intégrité et la productivité des ressources naturelles du Banc d'Arguin
- protéger, conserver et aménager les écosystèmes terrestres, marins et insulaires, ainsi que le sous-sol et l'atmosphère afférents à ces écosystèmes
- contribuer à la préservation des espèces menacées d'extinction, y compris les espèces migratrices dont la zone du Parc constitue un lieu de parcours, d'escale ou de séjour
- sauvegarder les sites naturels de valeur scientifique, archéologique ou esthétique particulière
- contribuer à la recherche en matière d'environnement et en particulier d'environnement marin et promouvoir les activités à caractère éducatif en matière d'environnement
- assurer la constitution d'une aire marine protégée d'une importance écologique et biologique dans la sous-région.